

Planification annuelle 2025-2026

Musique

1^{re} à 6^e année du primaire

À l'intention des parents



Musique, 1 ^{re} année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Bruitage atmosphérique (création).	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Bruitage atmosphérique (création).	Non	Oui

Musique, 2 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Bruitage atmosphérique (création).	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Bruitage atmosphérique (création).	Non	Oui

Musique, 3 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la troisième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique.	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique.	Non	Oui

Musique, 4^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la quatrième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Non	Oui

Musique, 5 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève apprend à utiliser de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il apprend à décrire des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Non	Oui

Musique, 6 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève utilise de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il décrit des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.
Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin. Tout au long de la sixième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 27 août au 5 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Oui	- Interprétation de chansons et d'œuvres instrumentales. - Appréciation d'œuvres musicales de divers styles (performances projetées à l'écran). - Création rythmique. - Tests de connaissances théoriques.	Non	Oui